ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 31/12/2021

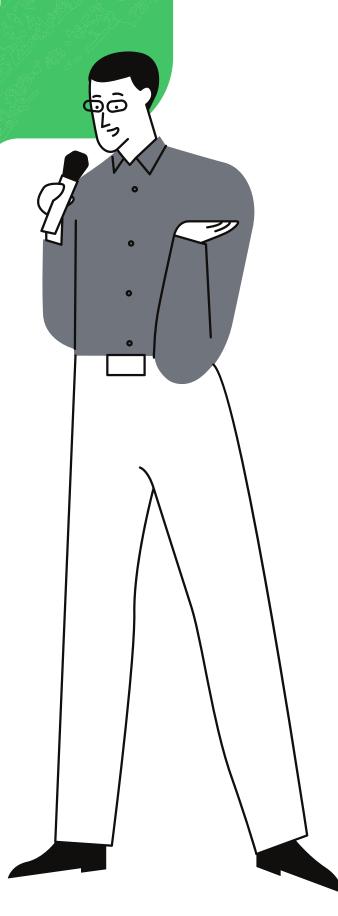




Vous êtes prêt?

Commençons! Rapport Moral dela Présidence





Mesdames, Messieurs, Chers Amis et Adhérents,

Toute l'équipe du SPN vous remercie pour votre engagement et votre participation à cette troisième assemblée générale virtuelle qui permettra au plus grand nombre d'entre vous de participer à l'évolution de notre syndicat.

En effet, avec à ce jour plus de 2600 adhérents, apprenants et professionnels de la naturopathie, maintenir l'organisation de notre assemblée générale de manière virtuelle nous a semblé cohérent.

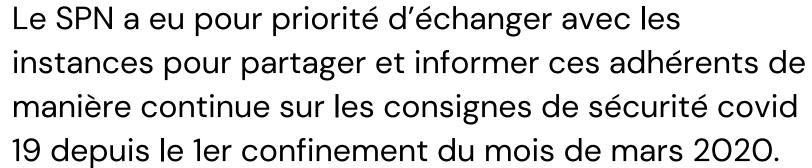
Période concernée : du 07 juillet 2019 au 31 décembre 2021



Nos principales actions : CRISE COVID 19

Dans le contexte sanitaire de la covid19 particulier à ces deux dernières années 2020 / 2021





- Le SPN a informé ses adhérents sur le développement et les normes législatives liés aux
 - téléconsultations.
 - √ https://syndicat-naturopathie.fr/teleconsultations-ouconsultations-a-distance-pour-etre-dans-les-clous/ https://www.facebook.com/syndicatnaturopathie

- https://syndicat-naturopathie.fr/spn-covid-19-mesures-daideseconomiques-et-report-decheances/
- https://syndicat-naturopathie.fr/spn-et-covid-19-les-mesures-sanitairessoutiens-aux-cotisations-sociales-et-echeances-fiscales
- https://syndicat-naturopathie.fr/mon-cabinet-de-naturo-pendant-leconfinement
- https://syndicat-naturopathie.fr/ouverture-des-cabinets-une-reponseclaire
- / https://syndicat-naturopathie.fr/suite-ouverture-des-cabinets-unereponse-claire
- https://syndicat-naturopathie.fr/epilogue-ouverture-des-cabinets
- https://www.facebook.com/syndicatnaturopathie

Le SPN a créé et mis à la disposition de ces adhérents des affiches inhérentes aux dispositions légales obligatoire relatives à la reprise et la pratique post covid. Ces affiches devant être présentées et exposées au public pour rester dans la réglementation française.

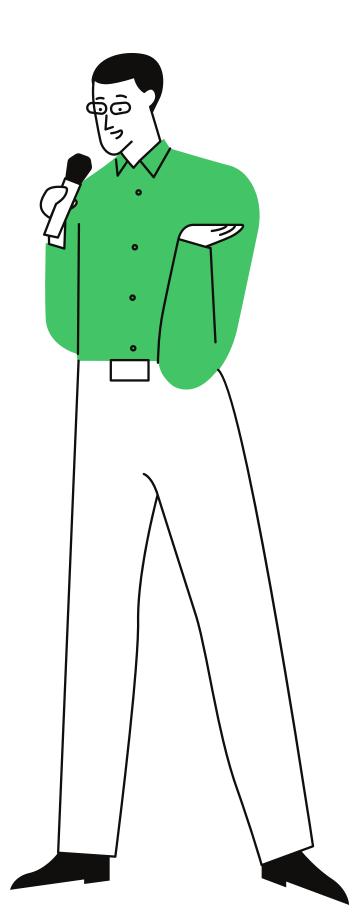
- https://syndicat-naturopathie.fr/la-reprise-dactiviteapres-le-confinement/
- https://syndicat-naturopathie.fr/affiche-complementairestop-covid/
- https://www.facebook.com/syndicatnaturopathie

NATUROPATHIE ET LEGISLATION FRANCAISE:

- Le développement de notre service de veille juridique a permis de mettre en conformité les sites internet de nombreux adhérents
- Toujours dans le but d'informer et de protéger les professionnels et futurs professionnels de la naturopathie, le SPN a rédigé différents articles
- Inhérents à la législation relative à la formation professionnelle, au CPF
- À la posture, au vocabulaire et limite d'exercices de l'activité professionnelle en naturopathie

https://syndicat-naturopathie.fr/formations-encore-de-fausses-informations-cpf/https://www.facebook.com/syndicatnaturopathie

• Les échanges du SPN avec les instances a permis l'acceptation du terme Naturopathe pour les certificats décernés en tant que naturopathe comportant la liste des outils naturopathiques inhérents, comprenant notamment des techniques manuelles.



COMPETENCES

Syndicat & Professionnels aturopathie

FORMATIONS:

Le SPN a mis fin à des partenariats avec un organisme de formations

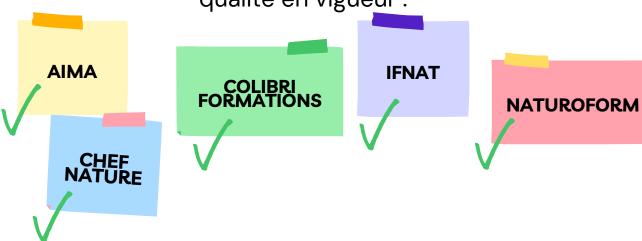


https://www.syndicat-naturopathie.fr/les-ecoleset-les-partenaires/ https://www.facebook.com/syndicatnaturopathie

C'est gérial • Afin de permettre aux professionnels et futurs professionnels de la naturopathie d'évoluer en compétences, le SPN a également rédigé différents articles pour optimiser les accompagnements et programmes d'hygiène de vie mais aussi partagés des articles informatifs de ces laboratoires partenaires.

https://syndicat-naturopathie.fr/formations-avec-notre-partenaire-equi-nutri/https://syndicat-naturopathie.fr/en-hiver-allegeons-notre-corps-de-ses-toxines/https://syndicat-naturopathie.fr/fetes-de-fin-dannee-comment-limiter-les-exces/

• Le SPN a développé de nouveaux partenariats avec des centres de formation correspondants à la déontologie et à l'agrément du gouvernement français, pour permettre aux futurs professionnels de la naturopathie et aux professionnels souhaitant acquérir de nouvelles techniques naturopathiques de trouver des organismes de formation répondant aux normes qualité en vigueur :



• Pour permettre aux futurs professionnels de la naturopathie de choisir objectivement et en adéquation avec leur futur métier leur centre de formation, le SPN a organisé le mois de la formation. L'objectif de ces visioconférences étant de présenter les intérêts et spécificités de chaque centre de formations en cohérence avec la réglementation en vigueur.

















• Afin de permettre à ces adhérents d'élargir et d'optimiser leurs conseils avec des compléments alimentaires de qualité correspondants aux normes françaises en vigueur, le SPN a non seulement renouvelé mais aussi développé de nouveaux partenariats laboratoires :

1 MicroEquilibre √

2 Ozmobiose √

3 JZ √

4 LCP Texinfine √

PARTENARIATS LABORATOIRES

DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE:

• Pour faciliter le travail et la croissance de l'activité de ses adhérents, le SPN a conclu de nouveaux partenariats pour le référencement et le développement de l'activité commerciale :

https://www.syndicat-naturopathie.fr/les-ecoles-et-les-partenaires/ https://www.facebook.com/syndicatnaturopathie

- Resalib https://syndicat-naturopathie.fr/spn-et-resalib/
- Copleni https://syndicat-naturopathie.fr/nouveau-partenariat-conclu-avec-copleni/
- Numetiks https://syndicat-naturopathie.fr/les-ecoles-et-les-partenaires/
- Therapeutes.com https://syndicat-naturopathie.fr/les-ecoles-et-les-partenaires/
- Medoucine https://syndicat-naturopathie.fr/les-ecoles-et-les-partenaires/
- Jupi'terre https://syndicat-naturopathie.fr/jupiterre-logiciel-pour-naturopathe-autres-professionnels/
- Akahuna https://syndicat-naturopathie.fr/2-partenaires-aussi-dynamiques-quattachant-aurore-et-fred/
- Aurore Rosello https://syndicat-naturopathie.fr/2-partenaires-aussi-dynamiques-quattachant-aurore-et-fred/
- Totum https://syndicat-naturopathie.fr/les-ecoles-et-les-partenaires/
- Hospitalidée https://syndicat-naturopathie.fr/les-ecoles-et-les-partenaires/

• Le SPN, par son équipe de bénévoles rédacteurs, a publié tant en articles sur son site que sur les réseaux sociaux de nombreuses informations, de nature naturopathique et réglementaire.

> https://syndicat-naturopathie.fr/actualites/ https://www.facebook.com/syndicatnaturopathie



https://www.facebook.com/syndicatnaturopathie https://boutiquespn.syndicat-naturopathie.fr/produit/pack-gold-entrees-8-jours-video-2019-2021-en-replay/

RESULTATS DU CONGRES:

Une vraie réussite pour cet évènement majeur de la naturopathie auquel plus de 700 personnes ont assisté à la soixantaine d'interventions en direct et / ou en replay.

Face à la crise sanitaire sans précédent de cette année 2020, le SPN s'est adapté en transformant son congrès 2020, évènement majeur du secteur naturopathique en congrès 100% virtuel.

Une semaine complète de diffusion live a été mise en place pour permettre aux adhérents de se tenir à la pointe de l'avancée dans le secteur naturopathique.

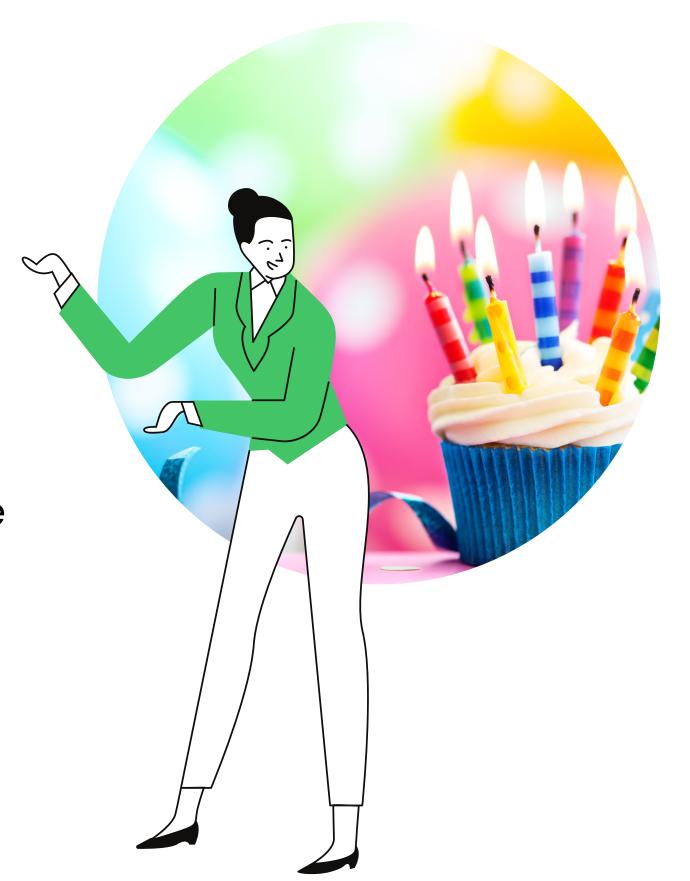
S'étendant du 17 au 24 mars, nos laboratoires et autres partenaires sont intervenus au côté de conférenciers de renom tels que Les Dr Delorgeril, Dohet, Curtay, Penoel et Rossy ou encore Mr Laffaye, Renaud en parallèle de professionnels en techniques complémentaires permettant d'optimiser la prise en charge globale des consultants pour chaque professionnel de la naturopathie.

CONGRES 2020 / 2021





Le SPN, pour fêter ses 5 années d'existence a souhaité offrir à ces adhérents et non adhérents une journée d'informations et de rencontres avec différents partenaires et acteurs majeurs de notre branche métier. A travers une journée complète de visioconférences, de nombreuses avancées technologiques et solutions naturopathiques ont pu être présentées.



SOUTIEN ET INFORMATION AUX PROFESIONNELS DE LA NATUROPATHIE

1

Fort de ses valeurs et de son travail de qualité aux niveaux des instances, le SPN a su accompagner ses adhérents qui ont nécessité soutien, aide et mise ne conformité face aux contrôles de la répression des fraudes (DGCCRF). Afin, d'optimiser l'accessibilité dans les meilleurs délais des informations relatives à l'activité naturopathique, à ses changements et à son évolution, le SPN a mis en place un service de community management.

La page Facebook du SPN est aujourd'hui forte de plus de 7000 abonnés.

Le but de cette démarche est multiple :

- Informer le plus grand nombre
- Rassembler et fédérer les professionnels de la naturopathie
 - Protéger et Travailler aux intérêts du secteur naturopathique









Alexandra Attalauziti

Notre présidente est désormais élue dans des organismes representatifs majeurs

Chambre Nationale des Professions Libérales, présidente de la branche métier du bien-être

Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie, élue au national

Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants, élue au national



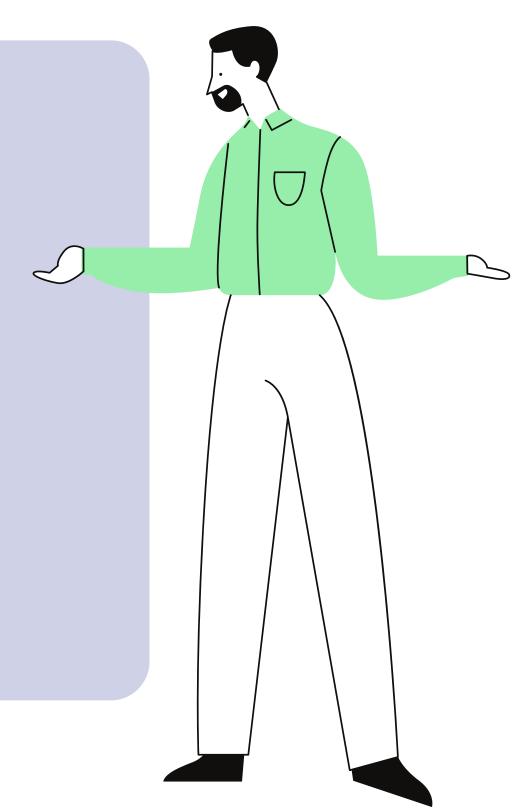
NOS PRINCIPAUX PROJET 2022

CONGRES 2022

Pour poursuivre sur sa belle dynamique, le SPN pour cette nouvelle année 2022 a décidé de renouveler une nouvelle édition de son congrès virtuel.

Pour ce nouvel évènement, nous avons décidé d'aller encore plus loin en proposant 2 dates, une au printemps et une à l'automne, afin de permettre au plus nombreux de pouvoir assister aux interventions de tous nos partenaires. Comme l'an passé, ces conférences seront accessibles en live et en replays.

De plus, pour pousser plus avant l'échange et la connaissance, nous proposerons 2 fois par mois toute l'année des conférences de nos partenaires pour les professionnels et futurs professionnels de la naturopathie mais aussi accessibles au grand public.



NOS PRINCIPAUX PROJET 2022

POURSUIVRE LE DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PARTENARIATS :

- Continuer à créer des partenariats avec des laboratoires répondant à notre charte qualité validée par notre commission scientifique et ainsi développer des relations privilégiées avec d'autres laboratoires.
- Négocier de nouveaux partenariats pour élargir l'offre de services aux adhérents.
- Négocier auprès de nouvelles mutuelles la possibilité d'intégrer dans leurs contrats de prise en charge : les consultations en naturopathie et le remboursement des compléments ,alimentaires de nos laboratoires partenaires.
- Regrouper un plus grand nombre d'organismes de formation partenaires pour gagner en cohésion professionnelle.
- Continuer à défendre la profession auprès des pouvoirs publics et œuvrer à la reconnaissance de la profession.
- Continuer à entretenir des discussions avec d'autres organismes représentatifs dans le cadre d'une synergie constructive.
- Atteindre les 3000 adhérents pour augmenter le nombre de sièges à la CNPL, organisme de liaison auprès des pouvoirs publics.
- La part de membres adhérents bénévoles pour mener à bien nos projets : nous attendons vos candidatures.



Mesdames, Messieurs, Chers Amis et Adhérents, nous vous remercions pour votre attention et votre participation. Nous avons terminé!

Passez une bonne journée, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Adresse e-mail

contact@syndicat-naturopathie.fr

Permanence téléphonique 01.88.61.53.16

Le lundi, de 14h00 à 16h00 Le jeudi, de 14h00 à 16h00 Au plaisir de vous retrouver l'an prochain

Site Web

syndicat-naturopathie.fr

